## CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL SESSION JUIN 2024

## **BOULANGER PATISSIER (22105)**

METROPOLE-LA REUNION-MAYOTTE

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Français - U51	Mardi 18 juin 2024	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	Mardi 18 juin 2024	14 h - 16 h 30	écrite
Epreuve de pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel -Prévention - santé - environnement - U22	Mercredi 19 juin 2024	9 h 30 à 11 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	Jeudi 20 juin 2024	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Epreuve de gestion appliquée - Environnement économique, juridique et management - U31	Vendredi 14 juin 2024	9 h - 11 h 30	écrite
Epreuve technologique et scientifique - U1	Vendredi 21 juin 2024	9 h - 12 h	écrite
Langue vivante A* - U4	Mardi 11 juin 2024	14 h - 15 h 10 minutes	écrite orale
Epreuve de gestion appliquée - E3 -Mathématiques - U33	Du lundi 27 mai au vendredi 7 juin 2024	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Chef d'œuvre	A l'initiative des académies	Durée globale : 15 minutes. (5 min de présentation 10 min de questions)	orale
Formation professionnelle - U21  Dans le cas où l'effectif des candidats exigerait l'organisation de 2 périodes de 2 jours	Mardi 4 et mercredi 5 juin 2024 dates en priorité Jeudi 6 et vendredi 7 juin 2024	Durée : 10 h	écrite, pratique et orale
Projet professionnel - U32		Durée : 30 minutes****	orale
Epreuve facultative de langue vivante **- UF1	A l'initiative des académies	Durée : 20 minutes ***	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive -U7			pratique

<sup>\*</sup> La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes); Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

<sup>\*\*</sup> La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

<sup>\*\*\*</sup> La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

<sup>\*\*\*\*</sup> dont 5 minutes de présentation devant le jury